

## UN VILLAGE, UN MANOIR

Le grand manoir de Moussy occupe une place majeure dans le paysage bâti du village tant par l'importance de son emprise que par la monumentalité de son architecture. Implanté à l'immédiate proximité de l'église, il a été baptisé « prieuré » bien qu'on ne lui connaisse pas d'usage religieux attesté. Il s'agit en réalité d'une vaste et austère demeure seigneuriale associée à des dépendances agricoles, assez éloignée des représentations habituelles du château vexinois. Le plan cadastral napoléonien de 1832 représente encore l'édifice et son domaine agricole sous la forme qui a été la leur pendant plusieurs siècles, affichant une remarquable pérennité dans le temps. Sur ce plan, le manoir se présente sous la forme d'une grande ferme organisée autour d'une cour dans laquelle se dresse un pigeonnier. En 1744, il en est fait cette description : « l'hôtel et manoir seigneurial, ainsi qu'il s'étend et comporte, en maison où il y a cuisine, chambres, salles, greniers, fournil, cour, puits, colombier à pied, granges, écuries, étables [...] le tout tenant ensemble et en carré. Où il y a une grande et une petite porte entre deux tours rondes couvertes en tuiles, par lesquelles portes on entre dudit village de Moussy audit hôtel seigneurial. Une autre petite porte, un pavillon carré au-dessus couvert en tuiles qui sert à aller dudit hôtel seigneurial à l'église... ». Certains bâtiments, notamment le pigeonnier ou la foulerie (pressoir), ont été démolis depuis mais le grand logis abritant

la porte fortifiée a subsisté et le dessin de la cour est encore partiellement lisible. On doit l'ensemble bâti actuel à la famille Barjot, les bâtiments datant pour l'essentiel des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Au nord de la cour, un corps de logis remanié, témoigne d'une phase antérieure de construction (remontant peut-être au XIII<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> siècle).

Endommagé par des bombardements en 1944, le manoir a subi des transformations significatives et sa façade a été ennoblie par la restauration conduite dans les années 1950.

Comme le manoir, le domaine est resté longtemps entre les mains des seigneurs de Moussy. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Marie Louise Félicité Augustine Molé de Champlâtreux, vicomtesse de Lamoignon, alors propriétaire des terres de la seigneurie, possède plus de 217 hectares sur les 475 que compte le village. En 1835, le domaine est vendu aux enchères à plusieurs propriétaires et le domaine sera progressivement morcelé.

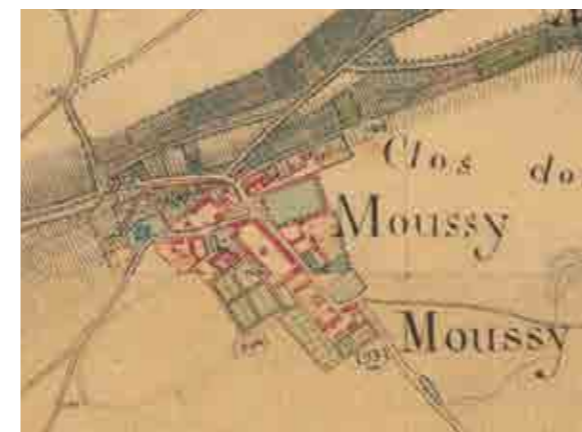
L'imposant manoir s'affirme comme le véritable cœur d'un village, resté de dimension modeste. La maîtrise du foncier communal par un propriétaire unique, le seigneur de Moussy, qui n'entendait pas se départir de son domaine, a probablement longtemps limité la croissance et l'urbanisation du bourg, expliquant sa physionomie actuelle.

## UNE URBANISATION DEPUIS TOUJOURS CONTENUE

Malgré les transformations des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, le bourg présente encore un bâti d'aspect très rural, héritage de ce que fut longtemps la sociologie communale. Les cultivateurs possédant de petites exploitations et les journaliers travaillant pour les grands propriétaires locaux ont en effet formé, jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, l'essentiel de la population. Jusqu'à cette époque, on observait donc un déséquilibre entre la majorité des Moussyacois qui était généralement pauvre et les propriétaires plus riches des surfaces agricoles ou prairiales qui n'habitaient pas tous le village. Par ailleurs, la démographie de la commune est globalement déclinante pendant presque tout le XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle avec un maximum de 117 habitants en 1841 et un minimum de 50 habitants en 1954. Dans ces conditions, les habitants ne parvenaient que difficilement à négocier l'achat de terres à la périphérie du bourg, les besoins de nouvelles surfaces à construire restant de toute manière très réduits.

Cette stabilité du cadre bâti n'a pas empêché des extensions ponctuelles et des remaniements internes (démolition-reconstruction, création de la mairie-école en 1877, redressement de la rue du Moulin neuf-D159). Le développement se fait cependant principalement en densification par l'occupation des parcelles restées disponibles au cœur du bourg et par l'adaptation du bâti existant aux évolutions des besoins des habitants.

Moussy a connu une forte reprise de sa croissance démographique à partir des années 1960 qui semble toujours se traduire par la mobilisation optimale du foncier à l'intérieur du bourg. La forte densité bâtie du bourg laisse aujourd'hui assez peu de place à un nouveau développement par densification alors que la



Extrait de la carte d'Etat-Major de 1830. La forme du village est très proche de ce qu'elle est aujourd'hui et le manoir est facilement identifiable malgré les transformations des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles © Géoportail

commune connaît à nouveau une stagnation voire une légère baisse de sa population depuis quelques années.

La volonté de l'équipe municipale de relancer la démographie du village sans impacter trop fortement les espaces naturels et agricoles ni étendre l'urbanisation le long de la D159 a imposé à la commune une véritable réflexion sur son évolution future.

Le projet envisagé dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme approuvé en 2018 entend ainsi inscrire harmonieusement les nouvelles constructions potentielles dans le paysage et ne pas bouleverser la physionomie du village. La nouvelle zone à urbaniser destinée à les accueillir s'étend ainsi dans la profondeur du tissu existant sur moins d'un hectare. Une Orientation d'aménagement (pièce du PLU permettant d'encadrer l'évolution des secteurs urbanisables) transcrit la volonté communale de concentrer les futures habitations à proximité des équipements existants (mairie et place du Prieuré), sur un secteur déjà constructible mais très peu dense afin d'optimiser la densité du tissu bâti, de limiter la consommation de zones agricoles et de réduire la visibilité de l'opération depuis l'entrée du village. En outre, le projet permettra de créer un nouvel espace public dans la continuité de la place existante du Prieuré, confortant la position de la mairie au centre du village.



La façade sur rue du manoir de Moussy au début du XX<sup>e</sup> siècle (avant les travaux de restauration des années 1950) © Droits réservés

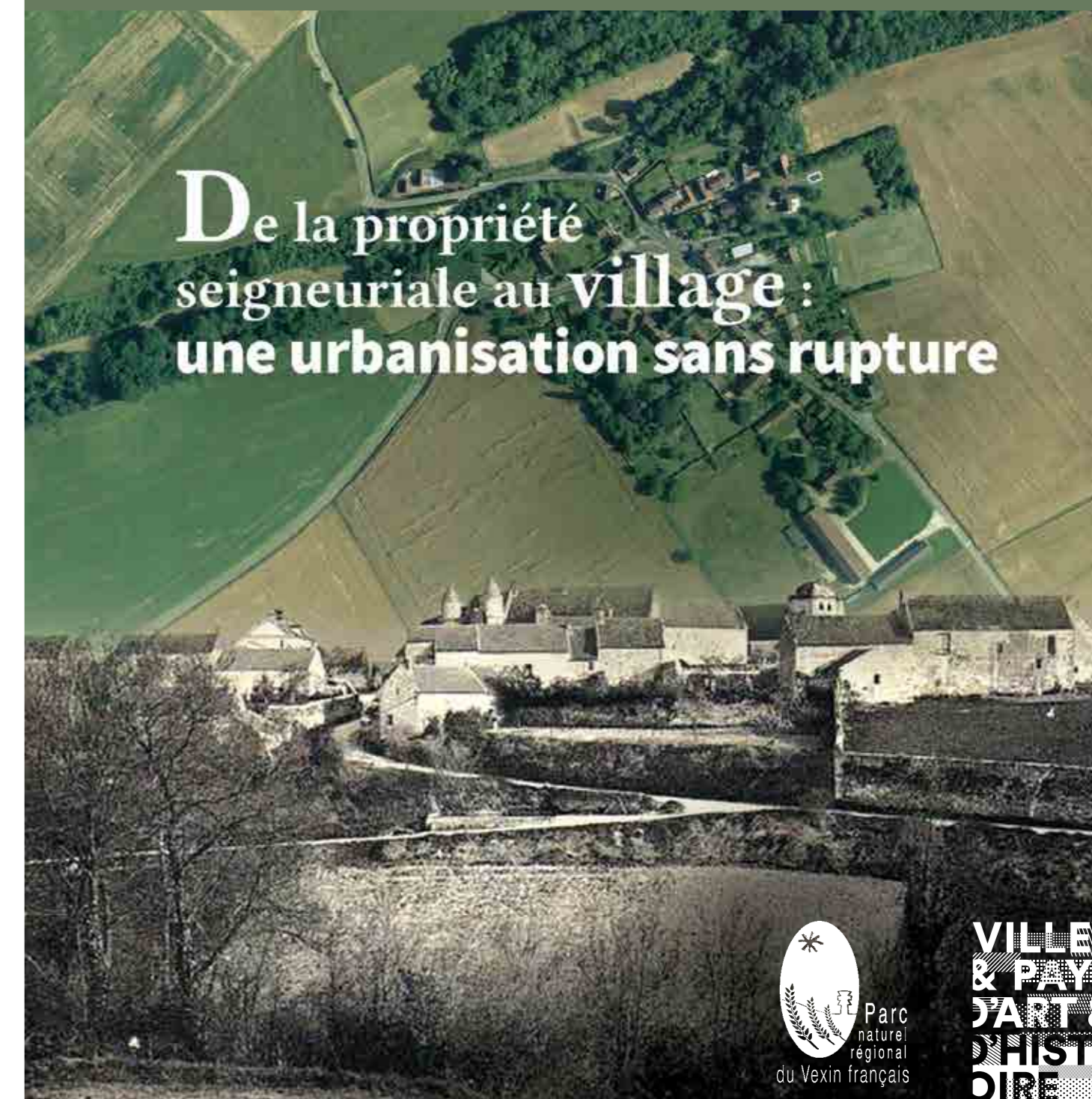


Parc naturel régional du Vexin français  
Maison du Parc - 95450 Théméricourt  
Tél.: 01 34 48 66 10 - Fax : 01 34 48 66 11  
Courriel : [contact@pnr-vexin-francais.fr](mailto:contact@pnr-vexin-francais.fr)  
Internet : [www.pnr-vexin-francais.fr](http://www.pnr-vexin-francais.fr)

# MOUSSY

## VISITE FLASH

### DU 17 MAI 2018



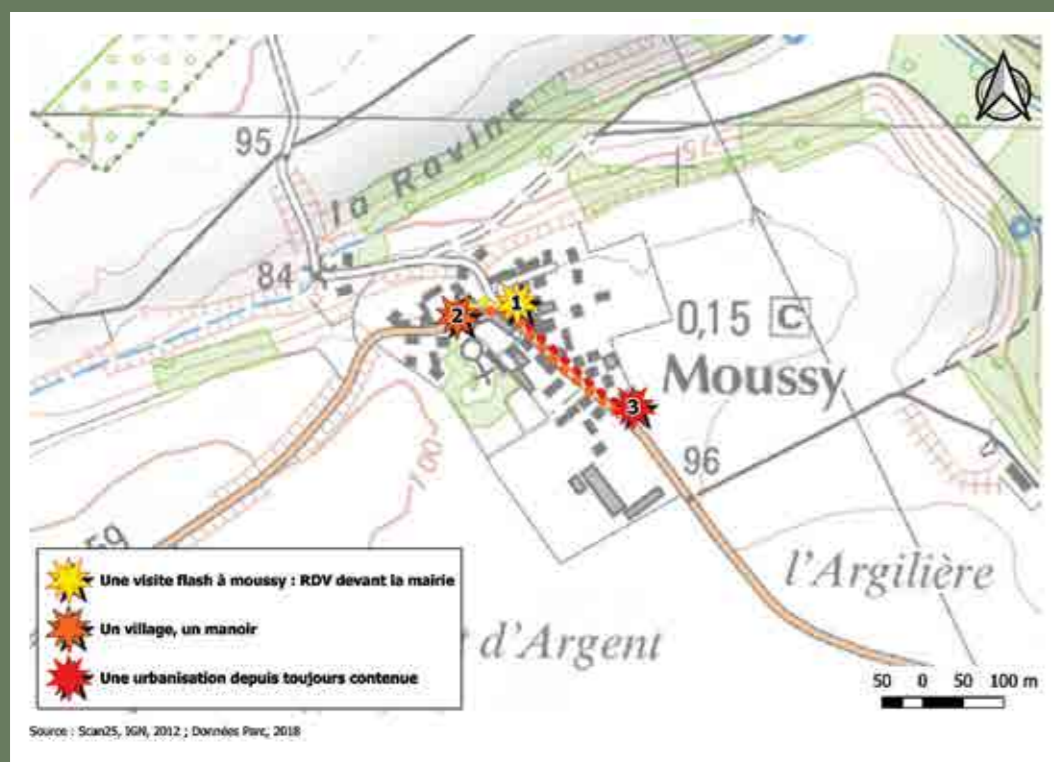
VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE

Accompagnée par le Parc naturel régional du Vexin français, la commune de **Moussy** a élaboré son Plan Local d'Urbanisme en accordant une attention particulière à son patrimoine. Pour sensibiliser habitants et élus aux enjeux de développement territorial et de qualité de vie portés par les patrimoines locaux, le Parc, par le biais de son label Pays d'art et d'histoire, a organisé une visite flash. Flash car rapide dans le but d'être attrayante (moins d'une heure de visite) ; flash car ciblée sur une thématique spécifique démontrant le lien entre patrimoine et urbanisme, passé et futur, histoire et projets ; flash car informelle et donc propice aux échanges entre les participants et les intervenants du Parc.



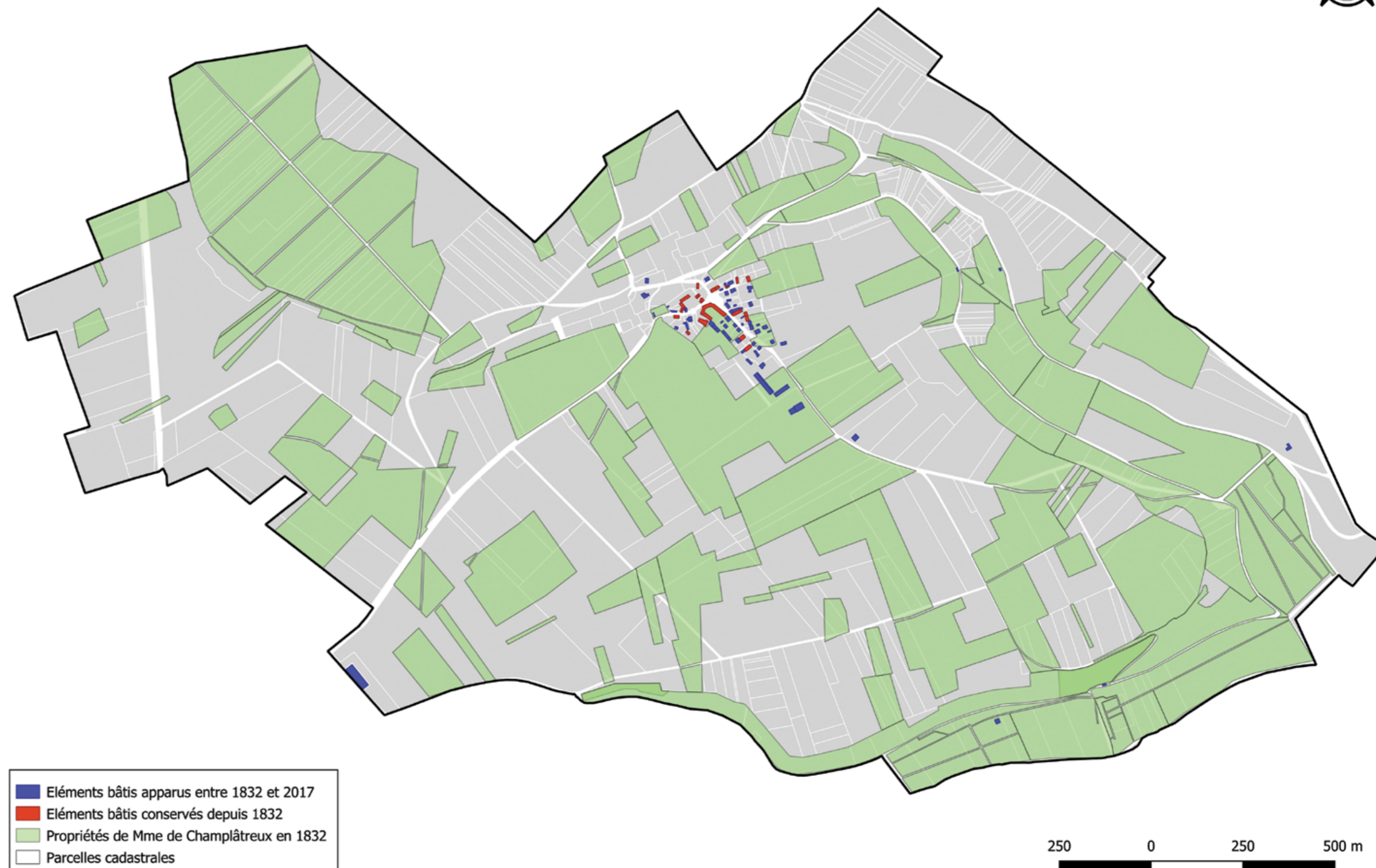
La visite flash de Moussy, le 12 avril 2018 © P. Houdaille

**Le jeudi 12 avril 2018 à 18h45 s'est donc déroulée à Moussy** une visite flash expliquant **l'urbanisation sans rupture qu'a connue le village depuis l'époque du domaine seigneurial**. Du cœur historique, marqué par le manoir dit Prieuré, jusqu'à la périphérie du bourg, il s'agissait en effet de voir comment la physionomie actuelle de Moussy est le fruit d'une histoire révolue mais pourtant toujours à l'œuvre.



De la propriété seigneuriale au village : une urbanisation sans rupture

Plan du parcours initialement prévu pour la visite flash de Moussy © PNRVF



Plan Cadastral Informatisé, DGFIP, 2017 ; Données PNRVF, 2018

Plan comparant les cadastres ancien et actuel pour figurer les évolutions limitées du bâti © PNRVF